



UNEF PARIS I

liste UNEF et non-syndiqués

ELECTIONS AUX CONSEILS CENTRAUX 15 ET 16 MARS 1995

Les 15 et 16 mars correspondent aux deux jours d'élections universitaires aux Conseils Centraux. Evidemment en allant mettre ton bulletin dans l'urne tu exerceras ton droit et devoir de citoyen à l'Université. Moment important, le vote **UNEF et non syndiqués** fait la différence. En effet notre liste et notre profession de foi ont été élaborées avec tous les étudiants qui le souhaitaient.

Avec ce vote tu peux te doter d'élus sérieux, respectueux de ton avis. Des élus combattifs qui ne s'en laissent pas compter par les paroles alambiquées spécialement conçues pour faire passer des réformes mettant en danger le contenu de nos études, le caractère national de nos diplômes. Ensemble faisons comprendre à M. Fillon qu'il ne sera pas possible de faire une réforme de l'Université sans prendre en compte l'avis des étudiants. L'absence de tout représentant étudiant, on a bien vu ce que ça donne: le Rapport Laurent. Celui-ci préconise entre autre la suppression de toute représentation étudiante dans les conseils d'Administration de l'Université. Malin, il a bien vu où le bât blessait.

Te saisir du vote **UNEF et non-syndiqués** c'est faire avancer l'idée que l'Université soit ouverte à tous sans discrimination, et délivre une formation de qualité. C'est lutter pour la défense du Service Public d'Enseignement Supérieur. Si à l'automne nous avons obtenu l'ouverture de 16 TD en 1ère année d'histoire, une première utilisation du grand amphi de la Sorbonne c'est grâce à l'action collective soutenue par les élus **UNEF**. De même l'année passée contre le CIP et la révision de la loi Falloux. Alors pour réussir des études de qualité, poursuivons et amplifions l'action tous ensemble en votant **UNEF et non syndiqués**.

Voter UNEF et non syndiqués
c'est faire des élections un grand moment d'expression et de luttes!

Le Conseil d'Administration

Il détermine et conduit la politique de l'Université. Il vote le budget de l'Université de Paris I. Le C.A. a pour compétence les questions pédagogiques, l'organisation des cursus, la création et la suppression de formations et de diplômes pour toutes disciplines de Paris I. Le C.A. prend des décisions sur toutes questions touchant les conditions d'études et de vie à Paris I.

Ce conseil se compose de représentants enseignants, des IATOSS, de personnalités extérieures, et de 15 étudiants.

Le Conseil des Etudes et de la Vie Universitaire (C.E.V.U.)

Ce conseil fait des propositions au C.A. Il débat sur tous les aspects de la vie étudiante à l'Université, sur les questions pédagogiques...

Il se compose de représentants, enseignants, des IATOSS, de personnalités extérieures, et de 16 étudiants.

Le Conseil Scientifique

Il définit la politique de l'Université en matière de recherche et de 3ème cycle. 3 étudiants siègent dans ce conseil. Seuls votent les étudiants en troisième cycle.

Bureaux de vote:

mercredi 15 mars
de 9h30 à 19h00
jeudi 16 mars
de 9h30 à 17h00

Panthéon St Hippolyte
Tolbiac Michelet
St Charles

Une véritable justice sociale? Je vote pour!

Depuis quelques années la politique universitaire se traduit par un désengagement financier de l'Etat. Alors que le nombre d'étudiants augmente chaque année, le budget est en régression! A contrario, nous pensons qu'il faut développer l'aide sociale.

Des bourses pas des dettes

Un tiers des étudiants boursiers de Paris I n'ont pas été payés en février pour leur second versement. Paiement en avril !!! Les élus UNEF ont créé un SOS-BOURSES qui a permis que deux délégations soient reçues au Rectorat. **Le vote UNEF et non syndiqués c'est exiger le paiement immédiat des bourses, leur mensualisation, le doublement de leur montant et l'élargissement des critères d'attribution.**

Developper l'AIE (Aide Individualisée Exceptionnelle)

Elle sert à maintenir une bourse en cas de redoublement. De 430 à Paris I on passe cette année à 95 bénéficiaires car le budget de l'AIE est passé de 16 millions à 6 millions de francs! **Le vote UNEF et non syndiqués c'est exiger le maintien automatique des bourses en cas de redoublement.** De plus Nous proposons le délivrement des avis conditionnels avant les inscriptions administratives. Cela éviterait aux boursiers d'avancer les frais d'inscriptions. Cette mesure est du ressort de notre Université.

Utilisation du FAVE (Fond d'Aide à la Vie Etudiante)

Le FAVE est alimenté par les 40 Frs que nous payons chaque années en plus des droits d'inscription et de la sécu. Elle sert théoriquement à aider les étudiants en situation difficile et non boursiers. En fait, elle sert à combler les manques d'argent de la fac, à payer des panneaux lumineux à Tolbiac, à financer les débats de certaines associations, etc...**Le vote UNEF et non syndiqués, c'est exiger l'utilisation du FAVE pour l'aide sociale avant tout.**

La carte orange à 50%

Depuis 1991 le ministère s'est engagé à accorder le demi-tarif dans les transports en commun pour les étudiants. L'UNEF avec la JOC Ile de France se bats pour faire respecter ce droit. Déjà 100000 pétitions ont été signées et 100 Frs d'augmentation des bourses ont été gagnés pour tenir compte des frais de transports.**Voter UNEF et non syndiqués c'est exiger le respect de ce droit!**

Je Vote

Une formation de qualité c'est un droit pas un privilège!

Libre choix du cursus

Chaque année des milliers de bacheliers se voient refuser une place en fac...par manque de moyens. Pouvoir s'inscrire dans la filière et l'Université de son choix, pouvoir se réorienter en cours de cursus et obtenir des équivalences entre les filières, c'est un droit. **Les élus UNEF ont démontré chaque année avec le dispositif SOS Inscription leur détermination à aider chacun à faire valoir ce droit.**

Valoriser le contenu de nos études

Alors que le rapport Laurent préconise des diplômes régionaux adaptés aux besoins immédiats des entreprises locales, exigeons le maintien du cadre national des diplômes, et la valorisation de notre formation. Heures de méthodologies, cours d'informatiques, options de langues étrangères (sans droits d'inscription supplémentaires) n'est-ce pas dans ce sens qu'il faut faire évoluer nos études? De même nous sommes nombreux à vouloir réussir une formation débouchant sur un emploi qualifié! Cela implique une certaine professionnalisation de notre cursus, avec des stages réellement qualifiants, réglementés nationalement. A ce sujet l'UNEF a publié une charte des stages en entreprise pour gagner de nouveaux droits.

Obtenir les moyens nécessaires à la qualité

Quand nous sommes 60 en TD ou inscrits, faute de place, en contrôle terminal, des dizaines de thésards sont au chômage! Il suffit de les embaucher pour assurer un véritable encadrement pédagogique dès la 1ère année. De plus il faut développer l'accès aux 3ème cycles et la recherche publique.

Des locaux suffisants

La qualité de nos études est hypothéquée par le manque de moyens et de locaux à Paris I. Le Rectorat de Paris occupe un tiers de la Sorbonne. Des salles de cours sont confisquées, le grand amphithéâtre (1500 places) réservé aux colloques sur la haute couture alors que les étudiants en CAPES-AGREG s'entassent à 1200 dans des amphithéâtres de 270 places!!! **Avec le vote UNEF et non syndiqués obtenons l'utilisation de ces locaux et la réquisition de la fac Pasqua!**

Etudiants étrangers.

L'Université de Paris I doit refuser l'application de la circulaire Sauvé-Marchand qui permet à la préfecture de Police de vérifier le sérieux et le suivi des études des étudiants étrangers. Zéro expulsion: la carte d'étudiant doit donner droit à la carte de séjour. **Le vote UNEF et non syndiqués c'est revendiquer l'égalité des droits entre étudiants français et étudiants étrangers**

UNEF *et non-syndiqués*

Accès aux bibliothèques universitaires

L'accès à une B.U. est indispensable pour nos études. Pourtant la B.U. est le parent pauvre de l'Université. Manque de places à Michelet, St Charles, St Hippolyte (60 places pour 2500 inscrits), peu d'ouvrages disponibles. A Tolbiac s'ajoute un bruit excessif dans la salle de travail, et certaines UFR sont défavorisées comme en philo, géo ou droit. A Ste Geneviève, Cujas ou à la Sorbonne il faut attendre 30 à 45 minutes... Plus grave, un rapport confidentiel de la directrice de la B.U. Sorbonne propose: "Nous pourrions appliquer la mesure adoptée par la Conférence des Présidents d'Universités en 1993: plus de prêts aux Deug, il va de soi qu'il est souhaitable d'aller plus loin: interdire également l'accès aux étudiants en Deug, ne permettre aux étudiants en licence qu'un accès sans prêts mais ceci n'est pas encore obtenu".

Au contraire il faut développer les prêts, informatiser les fichiers, créer des salles de travail, embaucher du personnel et débloquer des crédits supplémentaires. Le vote **UNEF et non syndiqués** c'est exiger des B.U. de qualité!

Cafétérias et resto-U

On ne peut pas dire que les centres de Paris I brillent par leurs lieux de restauration. Il devient urgent de créer des cafétérias dans les centres qui en sont dépourvus. De plus nous exigeons que les cafétérias existantes et à venir soient gérées par le CROUS, les étudiants s'y retrouveront rapport qualité/prix et hygiène. D'autre part les resto-U doivent pouvoir accueillir plus de monde en même temps!

Racisme, antisémitisme, extrême droite hors la loi!

En décembre et en janvier des étudiants de Paris I ont été violemment agressés par des nervis d'extrême droite. C'est le cas de 5 étudiants sur St Hippolyte et d'un étudiant étranger à la Sorbonne. Le vote **UNEF et non syndiqués** c'est exiger la condamnation lourde de ces nazillons, leur exclusion de l'Université, et l'interdiction de leur organisation.

UNIVERSITE DE PARIS I PANTHEON-SORBONNE
SCRUTIN DES 15 ET 16 MARS 1995

Je Vote



UNEF PARIS I

liste
UNEF
et non-syndiqués